



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 12 octobre 2023

SÉCURITÉ EN MER

Lutte contre la pêche illégale

Bilan d'une opération de contrôle en mer

Une opération de police, coordonnée par la direction de la mer, a été organisée, le vendredi 6 octobre 2023, afin de lutter contre la vente de produits issus de la pêche illégale à la Darse, à Pointe-à-Pitre.

Les agents de la gendarmerie maritime et de l'unité littorale des affaires maritimes ont débusqué, dans un camion, des poissons avariés destinés à la consommation humaine.

Les services vétérinaires de la DAAF ont été invités à constater l'infraction et le poisson a été saisi. Parmi les 230 kilos de poissons présentant des signes de putréfaction, 10 kilos de lambis décortiqués ont été trouvés dans des sachets. Il convient de rappeler, qu'avant le 15 octobre, la pêche et la vente de lambis frais sont interdites sur le territoire guadeloupéen.

L'utilisateur du camion, également responsable de l'étal sur lequel les poissons douteux étaient destinés, a pris la fuite lors de l'arrivée des agents de contrôle. Il a été identifié et sera convoqué dans les prochains jours dans le cadre d'une audition où il devra répondre des différents griefs qui lui sont reprochés".